

Retrait, et rien d'autre !

"C'est bien pour le retrait de la réforme et rien d'autre ? Je signe. » Ainsi s'exprime l'un des 937 maires qui, dans la seule matinée du 17 novembre, ont ajouté leur nom à la liste des plus de 2 500 élus déjà signataires de l'appel pour le retrait de la réforme territoriale, dont le POI a pris l'initiative (lire p. 8).

« Retrait, et rien d'autre » : pourquoi cette insistance ?

Peut-être ce maire avait-il lu *L'Humanité* du matin même ? En pleine page, une photo sur laquelle on distingue clairement la banderole : « 2 000 élus pour le retrait des projets de loi de réforme territoriale ».

Au premier rang, des élus montrent l'appel intitulé « Pour le retrait du projet de loi sur l'organisation territoriale de la France ». Fort bien.

Mais au-dessus de cette photographie, ce sous-titre : « *Maires et conseillers généraux rassemblés à Paris sont décidés à mobiliser les habitants contre les effets pervers de la réforme des institutions.* » Les effets pervers seulement ? Il y aurait donc des effets bénéfiques ?

L'article cite un appel des conseillers généraux communistes qui « invitent habitants et élus à se mobiliser pour faire vivre un projet de réforme des institutions qui réduise les injustices sociales » et propose à cet effet la tenue d'un « référendum pour une réforme qui changera la vie des Français ».

Retrait ou pas retrait ?

On comprend l'inquiétude de ce maire signataire. Il sait, comme tous ses collègues, que cette contre-réforme prétend faire disparaître départements et communes et, par leur étranglement financier, livrer le pays tout entier à la mainmise des groupes privés. Il sait que la disparition des départements, c'est la disparition de l'aide sociale (80 % des dépenses des conseils généraux) et du cadre hérité de la Révolution française dans lequel les citoyens peuvent exiger le respect de leurs droits égaux.

Il veut donc le retrait, et rien d'autre : ni un référendum pour une « bonne » réforme ni l'association aux réformes en cours.

Cela ne nous ramène-t-il pas à la question des licenciements ?

En ce mois de novembre, se mettent en place dans tout le pays les états généraux pour une politique industrielle (lire pages 3, 4 et 5) commandités par le gouvernement, et dans lesquels les responsables des syndicats ouvriers et les élus du PS et du PCF sont

invités à occuper toute leur place. A ce sujet, on lit dans *Les Echos* (16 novembre) que le secrétaire d'Etat Laurent Wauquiez a mis en place un contrat de transition professionnelle sur un territoire englobant les arrondissements de Saint-Etienne, Yssingeaux et Annonay. Ce dispositif, présenté comme « ce qui se fait de mieux en matière d'amortisseur social », concerne 4 000 personnes frappées par « l'ampleur de la crise qui va s'abattre sur le bassin ». Concernant Siemens, Thyssen-Krupp et Akers, qui liquident 800 emplois dans le secteur, le président socialiste de l'agglomération de Saint-Etienne, précise : « Nous allons demander à l'Etat d'intervenir sur les trois groupes industriels étrangers pour qu'ils maintiennent une partie de leurs activités sur place. » Et l'élu socialiste d'évoquer la mobilisation des fonds disponibles à cet effet. Mobiliser les fonds publics pour, si l'on comprend bien, accompagner la destruction d'une partie des emplois ? Ce n'est évidemment pas de cette manière que l'on va sauver la classe ouvrière du désastre en cours.

Interdiction des licenciements ! (lire page 9 la déclaration du bureau national du POI)

Retrait de la contre-réforme territoriale !

Et rien d'autre !

INFORMATIONS OUVRIÈRES

tribune libre de la lutte des classes

Dans le cadre de sa tribune libre, *Informations ouvrières*, fondé par Pierre Lambert, offre la possibilité de s'exprimer librement à tout groupement ou formation politique qui entend sincèrement combattre pour l'émancipation des travailleurs. Cela sous leur propre responsabilité. L'hebdomadaire est édité par l'association (loi 1901) Informations ouvrières, présidée par Daniel Gluckstein, directeur de la publication.

Rédacteur en chef : Lucien Gauthier.

Siège : 87, rue du Faubourg-Saint-Denis, 75010 Paris.

- Imprimerie : Rotinfed 2000, Paris.
- Tirage : 20 000 exemplaires.
- Commission paritaire : 0909 C85 410.
- ISSN : 0813 9500.

• Rédaction : Informations ouvrières, 87, rue du F^{bs}-Saint-Denis, CS 30016 - 75479, Paris CEDEX 10.

Tél. : 01 48 01 89 23.
Fax : 01 48 01 89 29.

E-mail : informations-ouvrieres@fr.oleane.com

• Administration-
abonnements :
Maïté Dayan.

Tél. : 01 48 01 88 22.
01 48 01 88 41.

E-mail :
diffusion-io@fr.oleane.com

Dépôt légal :
à publication.



NOUS ÉCRIRE

INFORMATIONS OUVRIÈRES

87, rue du Faubourg-Saint-Denis, CS 30016
75479 Paris Cedex

E-mail :
informations-ouvrieres@fr.oleane.com

Un colloque CGT-FSU Pour quel rapprochement ?

PAR MICHEL LANDRON

A Caen, le 10 novembre, s'est tenu un colloque CGT-FSU, avec la participation de Bernard Thibault, secrétaire général de la CGT, et Gérard Aschiéri, secrétaire général de la FSU.

Le thème : « Pour refonder l'éducation permanente pour une formation émancipatrice tout au long de la vie », ne cachait pas l'objectif d'opérer un rapprochement entre la CGT et la FSU pour travailler en commun sur « l'avenir du mouvement syndical français. »

Cette tentative de rapprochement se fait elle pour aller dans le sens de l'unité de la classe ouvrière face aux conséquences redoutables pour tous les travailleurs de l'offensive destructrice des conquêtes sociales menées par la classe capitaliste et ses représentants ?

L'invitation au colloque répond qu'il s'agit de « construire un projet de société ». L'objectif est donc politique : « un projet de société » n'est-il pas la définition d'un programme de gouvernement ?

Aucune revendication ne sera donc présentée au colloque face à la démolition entreprise de l'Education nationale et des statuts des personnels par le gouvernement.

Par contre, la déclaration finale commune affirme : « Après la mise en place de l'école obligatoire laïque et publique (...), nous devons maintenant penser mieux l'éducation permanente tout au long de la vie. »

Comment comprendre cette cécité qui ignore complètement l'entreprise de démantèlement de l'école laïque, précisément menée par le gouvernement au nom de... « l'éducation tout au long de la vie » ?

Comment des dirigeants syndicaux peuvent-ils écrire qu'il faut désormais « permettre des parcours de vie non prédéterminés par la formation initiale et des parcours professionnels ouverts et divers », au moment où le Medef revendique de pouvoir librement organiser les licenciements et la mobilité de la main-d'œuvre sans obligation de respecter les qualifications professionnelles délivrées par l'Education nationale ?

Ce « projet de société » ne ressemble-t-il pas, comme deux gouttes d'eau, à celui de l'Union européenne : un salarié devra s'habituer à passer d'un petit boulot à un autre, entre deux périodes de chômage, pendant lesquelles il sera recyclé, ou non, au gré du marché du travail ?

Je n'exagère pas. La déclaration finale affirme que ce « projet de société » est « nécessaire dans l'intérêt de la personne, de l'entreprise et de la Nation ».

Il faudrait donc « un projet » associant les représentants du capital et ceux du travail, au moment où le capital et ses représentants montrent leur volonté de plier les syndicats à leurs objectifs pour disposer de la main-d'œuvre la moins chère et la plus docile possible ?

Au prix de la casse de l'école républicaine et du statut de fonctionnaire d'Etat des personnels...

Un programme politique que rejetteront les militants syndicaux qui veulent rester fidèles à l'indépendance de leurs organisations.

Trahir ou aggraver la décentralisation ?

PAR ANDRÉ YON

Les ministres Hortefeux et Marleix ont jugé nécessaire, devant la fronde croissante des élus, de leur écrire. Après avoir salué « les lois Defferre », ils assurent que le projet gouvernemental se fixe de prolonger cette « évolution indispensable » de la décentralisation.

Au contraire, les dirigeants du PS parlent de « recentralisation Sarkozy », ceux du PCF crient au « coup d'Etat », tandis que le NPA dénonce « la volonté de contrôle des collectivités territoriales par le pouvoir central ».

Peut-on, aujourd'hui, sérieusement contester le désengagement de l'Etat ? Peut-on davantage le faire à la lecture du courrier de MM. Marleix et Hortefeux ?

Les collectivités territoriales devraient se « regrouper autour de deux pôles : départements-régions et communes-intercommunalités, avec la création du conseiller territorial, qui siègera à la fois au sein du conseil général et du conseil régional » et « élection au suffrage universel des délégués des communes » dans les intercommunalités.

C'est confirmer qu'à la base de l'édifice républicain, les intercommunalités auraient ainsi les moyens

de prendre le pas sur les communes qui les composent et les videraient de leur contenu. Il en est de même avec les régions, au détriment des départements qui, en outre, perdraient la moitié de leurs élus ! Les communes, au plus près de l'électeur, et les départements, cadres institutionnels de l'égalité des citoyens devant la loi...

Désignant un horizon de « compétition avec leurs homologues européennes et internationales », les ministres en arrivent aux métropoles, mais voudraient rassurer : leur mise en place « reposera sur le volontariat », la « dynamique des territoires ». N'est-ce pas là avouer la fin de tout cadre juridique identique sur le territoire national ? Le « Grand Paris » s'avance, avec son métro-rocade, les droits de préemption et les permis de construire ôtés aux maires, et son « cluster » regroupant universités et établissements de recherche au service d'entreprises. Strasbourg Métropole prépare ses plans de privatisation des logements sociaux et de l'université, et l'effacement du département du Bas-Rhin...

La Sécurité sociale est promise à l'éclatement par les agences régionales de santé (ARS) de la loi Bache-

lot. La formation professionnelle initiale serait décrochée de l'Education nationale, livrant aux patrons toute une couche de la jeunesse sans aucun droit, en faisant litière des programmes et des diplômes nationaux, du statut de fonctionnaire d'Etat des enseignants et aussi du contrat d'apprentissage garanti par le Code du travail. Et les dirigeants du PS continuent à instruire contre le gouvernement un procès en jacobinisme !

Recentralisation ? Non, marche forcée à l'éclatement des garanties de l'égalité et à la destruction de tous les droits !

On lit, dans les trente pages de « décryptage » par le PS du projet de loi, que « la modernité, ce sont des collectivités fortes avec des régions et des métropoles puissantes (...) » ! Comment comprendre ?

Assauts d'amabilité de la droite et cris d'orfraie de la gauche font un jeu de rôles bien méprisant pour les élus... La résistance de ces derniers rend pourtant possible de mettre en échec le gouvernement. A la condition d'entendre l'exigence claire : retrait du projet !

